



6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex
02.98.76.65.65
nous écrire cgt@cg29.fr
nous voir <http://cgtcg29.fr>

Permanences à Brest
Siège du Territoire BMO
18 avenue Baron Lacrosse
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
de 14H à 17H
02.98.42.64.40
Poste 7563

Quimper, le 1^{er} décembre 2014

REORGANISATION DU TAS de MORLAIX-LANDIVISIAU

IL NE SUFFIT PAS DE S'INDIGNER ! LA CGT EST PRETE A SE MOBILISER AVEC LES AGENTS SUR LA BASE DE LEURS REVENDICATIONS !

Le 17 juin 2014, la CGT appelait le personnel du TAS à un débrayage car la réorganisation ne répondait pas aux attentes des personnels et créait de nouvelles sources d'inquiétudes :

- l'articulation entre équipes et services, et entre professionnels était peu ou pas abordée ;
- les missions dévolues aux équipes, les découpages des secteurs, le contenu de fonctions de professionnels qui devaient postuler n'étaient pas précisés...
- ni les conséquences d'un redéploiement de certains personnels pour constituer un Service « Enfance » ;
- Le projet n'annonçait pas clairement les dotations en postes ETP.

Ils constataient que les perspectives pour une nouvelle organisation ne traitaient ni suffisamment du contenu du travail, ni de l'importance d'une réflexion permanente à ce sujet.

C'est pourquoi avec les personnels, la CGT avait demandé :

- que soit suspendu l'examen de ce projet.**
- que se poursuive la concertation, quant au contenu et aux moyens mis en œuvre.**

Nous avons, à cet effet, rencontré en délégation représentative de l'ensemble des fonctions sur le territoire, deux élues, Mme Huon et Mme Sarrabezolles. Celles-ci avaient promis une réponse fin juillet, réponse que nous n'avons jamais eue. Et au CTP du 17 juin, un avis favorable au projet a été voté, excepté par les élus de la CGT (et FO) qui n'ont pas participé au vote.

Nous avons alors constaté, qu'à la rentrée, s'est mis en place le recrutement des cadres, puis le recrutement du personnel sur le service enfance, sans que soit définis les secteurs, les tâches réelles pour le reste des fonctions.

Et évidemment ce que nous craignons en juin s'est produit, c'est-à-dire l'arbitraire (comme à la DBSG), et que sont restées entières toutes les inquiétudes qui avaient été soulevées, non seulement pour les postes d'AS et d'éducateurs mais aussi pour les autres fonctions.

Quant à ce nouveau service enfance, nous voyons bien à la lumière des réunions en cours sur l'enfance que cela a été fait sans une réelle réflexion sur la protection-prévention de l'enfance. Il ne suffit pas de diversifier les tâches des référents pour que les problèmes soient résolus.

NOUS APPELONS LES AUTRES SYNDICATS ET LES AGENTS A SE MOBILISER AVEC NOUS !